



# Restauration

## Pour améliorer la collecte et développer le réemploi dans les territoires

### APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

#### Collecte et réemploi pour les professionnels de la restauration (SPPGD)

## QUOI ?

### PÉRIMÈTRE DE L'AMI

Accompagner les collectivités pour améliorer la collecte et développer le réemploi pour les professionnels de la restauration dans leur territoire.

#### Le projet attendu peut porter sur :

- une étude
- une expérimentation, par exemple sur un quartier
- un passage à l'échelle.

## COMMENT ?

### Cet AMI vise les projets portés par :

- une collectivité liée à Citeo ou Adelphe par un contrat CAP
- seule ou en groupement
- en zones urbaines, urbaines denses ou touristiques (sauf pour le portage à domicile)
- qui collecte déjà des restaurants sur le périmètre du projet (collecte mutualisée ou dédiée) (sauf pour le réemploi)

### OBJECTIFS DE L'AMI Ces projets doivent viser l'un des 4 objectifs suivants :



#### Performance verre

Sortir le verre des OMr des restaurants



#### Performance légers

Sortir les emballages légers des OMr des restaurants



#### Qualité de tri

Améliorer la qualité des flux triés par les restaurants (verre et/ou légers)



#### Réemploi

Diminuer les emballages à usage unique (vente à emporter ou portage à domicile par la collectivité)

Tous les projets de déploiement doivent prévoir un volet technique et un volet communication.

## QUAND ?

### CALENDRIER

#### Ouverture des candidatures : avril 2024

Les candidatures se font en plusieurs étapes :

- avant le 30 juin : un bref formulaire de pré-inscription
- avant le 30 septembre : un dossier de candidature à transmettre
- pour les projets sollicitant un financement supérieur à 60k€HT : une audition au mois d'octobre 2024

## COMBIEN ?

### FINANCEMENT

Ces projets sont financés à hauteur de 70% des dépenses éligibles.

Le financement demandé doit être supérieur à 5K€ HT et dans la limite de 250K€ HT.

Prise en compte des dépenses à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.



#### RENDEZ-VOUS

Télécharger le cahier des charges et le dossier de candidature sur la page dédiée du site <https://www.citeo.com/territoires>